

Quand «je» n'est ni tout à fait un autre, ni tout à fait le même

Denyse Therrien

Resumo: Uma certa lembrança: Je me souviens.

Ainda adolescente, o cineasta canadense de origem belga Thierry Le Brun, ao chegar ao Canadá, impressionou-se com os *slogans* nas placas dos automóveis. Com o tempo, seu fascínio só aumentou. Sua curiosidade levou-o, em 2002, a realizar um documentário sobre o significado do *slogan* “Je me souviens” nas placas automobilísticas no Quebec. Em *Un certain souvenir*, o cineasta tenta apreender quem é “Je” e do que esse “je” deve se lembrar. Entrevistou quebequenses de várias gerações, buscando captar o significado do *slogan* para os cidadãos. O resultado é, ao mesmo tempo, lúdico e sério; e eu retomo as duas questões do cineasta, com base em testemunhos tirados do filme, a fim de entender em quem está o enunciador e que programa ideológico subjaz à enunciação.

Palavas-chave: identidade; enunciação; documentário; humor; ideologia.

Abstract: A Licence to Remember: Je me souviens.

Canadian director from Belgian origin Thierry Le Brun, sets off the road to interview people on the meaning of Quebec's license plates motto «Je me souviens». He interviews Quebecers of various origins to grasp their understanding of who is «Je» and what should be remembered. Each group or individual brings its own interpretation and feeling in ways that vary between sadness, good humor and seriousness. This paper tries to understand both the terms of the statement and the program behind it.

Key words: identity; enunciation; documentary; humor; ideology.

Résumé: Un certain souvenir.

Jeune adolescent, le cinéaste canadien d'origine belge Thierry Le Brun a été étonné, à son arrivée au Canada, par les slogans sur les plaques minéralogiques. Avec les années, sa fascination n'a pas diminué et, en 2002, sa curiosité toujours inassouvie l'a conduit à réaliser un documentaire sur la signification de la devise «Je me souviens» sur les plaques minéralogiques du Québec. Dans *Un certain souvenir*, le cinéaste tente de saisir qui est «Je» et de quoi ce «je» doit se souvenir. Il est donc parti à la rencontre de Québécois de toujours comme récemment arrivés pour tenter d'en comprendre le signifié pour les individus. Le résultat est à la fois sérieux et ludique et je reprends, à mon tour, les deux questions du cinéaste à partir des témoignages dans le film pour tenter de voir clair dans qui est l'énonciateur et quel programme idéologique sous-tend l'énonciation.

Mots-clés: identité; énonciation; documentaire; humour; idéologie.

Dès son arrivée au Canada, à 12 ans, le cinéaste d'origine belge Thierry Le Brun a été fasciné par les plaques minéralogiques. Les slogans sur les plaques automobiles en Amérique l'étonnaient. Mais la circonspection dans laquelle la devise «Je me souviens», inscrite sur celles du Québec, l'a jeté lorsqu'il s'est installé chez nous, l'a conduit à s'interroger, tout en interrogeant les autres par le biais d'un documentaire, sur le pourquoi d'un tel choix pour un objet utilitaire aussi répandu car, à l'évidence, il s'agissait bien d'autre chose que d'un slogan publicitaire vantant une quelconque qualité de la province.

Pour tenter de comprendre le signifié de la devise et l'intentionnalité derrière un tel choix, le réalisateur a abordé aussi bien des gens de la rue que des intellectuels et des artistes, des «Québécois de souche» que des Québécois de récente venue, dans *Un certain souvenir*¹. Sa question était double: qui est «Je» et de quoi ce «je» doit-il se souvenir? Il en a résulté un moyen-métrage qui, en 51 minutes et autant de variations d'humeur, montre «la complexité de la société québécoise, ses contradictions, ses espoirs et ses rêves»². Bien que la plupart des intervenants aient pris la question au sérieux, le film n'est pas dépourvu d'humour, loin s'en faut. Ce qui ressort de l'ensemble, toutefois, c'est le fossé qui sépare l'objet du rassemblement identitaire selon l'énonciateur et l'énoncé, au moment de l'inscription du slogan sur les plaques minéralogiques en 1978, de sa réception aujourd'hui.

Un colloque tenu à Ottawa sur *L'énonciation identitaire*, en 2004, posait la question: «Les identités plurielles remettent-elles en question l'énonciation identitaire?» Cette question me conduisit alors à réfléchir au pronom «Je» de la devise, en cherchant à cerner la visée de l'énoncé et à mesurer l'écart dans le sentiment d'appartenance des représentants des différentes communautés qui composent la population québécoise – y compris les Québécois de plusieurs générations –, que l'on

¹ Thierry Le Brun, *Un certain souvenir* – ou en version anglaise – *A Licence to Remember: Je me souviens*, Office national du film du Canada, 2002, couleur, 51 min 02.

² Commentaire du cinéaste en voix off.

souhaitait et que certains souhaitent encore voir adhérer à un projet identitaire commun, sous-entendu dans l'énoncé. Mais cela ne pouvait se faire qu'au regard du verbe «se souvenir» conjugué ici à la première personne du singulier, au présent de l'indicatif et dans sa forme pronominale: «Je me souviens».

Il ne s'agit pas ici d'une analyse du film comme tel, mais d'une reprise du questionnement du réalisateur Thierry Le Brun. En m'attardant d'abord au pronom, je tenterai de mesurer le sentiment d'appartenance des représentants des différentes communautés qui composent la population québécoise au regard de la mémoire collective, qui commande une prise de position identitaire menant à un projet politique: l'indépendance du Québec. Puis, je tenterai de voir si, en poursuivant les mêmes visées, l'énonciateur n'aurait pas pu/dû substituer au «je» un pronom plus «collectif».

D'un projet de société et d'une plaque à l'autre

Avant de tordre le cou au «Je», rappelons l'historique de la devise et de sa transposition sur les plaques minéralogiques. C'est l'architecte Jean-Étienne Taché qui inventa, semble-t-il, la devise «Je me souviens» et décida de la graver dans la pierre, sur la façade du Parlement à Québec, au-dessus des armoiries et au milieu des statues qu'il érigea à la mémoire de Cartier, Champlain, Maisonneuve, Wolfe, des militaires, des fondateurs de Québec et de Montréal, des missionnaires, des administrateurs et des Amérindiens. La seule trace écrite de cette décision se trouve dans une lettre: «Voici l'ensemble des souvenirs que je veux évoquer». Selon l'historien anonyme qui intervient dans *Un certain souvenir*, la devise, inventée vers 1880, résumerait donc le propos architectural de Jean-Étienne Taché.

Comme sur la plupart des plaques automobiles en Amérique du Nord, les plaques minéralogiques au Québec ont longtemps porté une inscription destinée à décrire le caractère typique de ce coin de pays. À l'instar de «Virginia is for lovers», «Maryland is for crabs» ou «Yours to discover» de nos voisins ontariens, au Québec on vantait «La belle province». Certains

esprits pointilleux pourraient sans doute arguer que l'article défini hissait délibérément le Québec au-dessus des autres provinces du Canada au plan de la beauté et péchait ainsi par manque de modestie, mais tous les Québécois – sans distinction d'origine, de sexe, de langue ou de foi – pouvaient adhérer, ou non, librement à cette vision qui ne faisait appel qu'à une manière de voir et à l'accumulation d'images – de souvenirs – glanées lors de voyages sur le territoire provincial et, pourquoi pas, attirer les touristes. Il s'agissait de vanter pour vendre. La fierté s'affichait à travers la promulgation de la beauté de la terre québécoise, une qualité que bien d'autres provinces ou pays auraient tout aussi bien pu mettre de l'avant, comme le faisait la Colombie britannique avec son «Beautiful British Columbia».

Le passage de «*La belle province*» à «*Je me souviens*», d'un article défini à un pronom personnel défini, marqua un changement de cap radical – voire traumatisant chez plusieurs – dans l'énonciation, l'énoncé et les visées idéologiques et politiques qui les traversent. Difficile, en effet, de ne pas percevoir un projet autrement plus idéologique dans ce nouvel énoncé. Que ce changement survienne en 1978 n'est pas fortuit; on le doit à René Lévesque, alors premier ministre d'un Québec qui, pour la première fois, avait porté au pouvoir un parti indépendantiste. Confiant en son projet et en l'avenir d'un Québec indépendant, Lévesque émettait non pas le souhait, mais la certitude de l'issue référendaire, devant le chef d'État et le gratin politique français, à l'Élysée:

Il s'agit d'un peuple qui, pendant longtemps, s'est contenté, pour ainsi dire, de se faire oublier pour survivre. Il est donc de plus en plus assuré qu'un nouveau pays apparaîtra bientôt démocratiquement sur la carte, là où jusqu'à présent un état fédéral aurait bien voulu n'apercevoir qu'une de ses provinces parmi d'autres.³

Une devise commençant par «Je...», placardée sur des centaines de milliers de voitures, véhiculait ainsi un projet politique, le «signal» que les choses, depuis les événements

³ Vers la 36^e minute dans le film.

d'octobre 70, avaient bougé et allaient encore le faire, que quelque chose de grand allait advenir. Les Québécois – pas seulement les poseurs de bombe – s'étaient mis en branle. Mais pourquoi donc?

S'il l'on en croit Luis J. Prieto, ce serait

[...] grâce à des indications qui lui sont fournies, soit par le signal lui-même, soit par les circonstances en rapport avec sa production, que le récepteur d'un acte sémique se rend compte du propos de l'émetteur de lui transmettre un message et qu'il parvient à reconnaître ce qu'est ce message.⁴

Encore faut-il poser les questions de l'énonciateur et du destinataire, car c'est bien malgré lui que l'automobiliste trimballe ainsi aux yeux de tous, depuis trente ans, cette devise qui ressemble à un mot d'ordre: se souvenir pour changer. Or, en supposant que certains automobilistes aient endossé le mode d'énonciation et l'énoncé à l'époque, et que, parmi eux, certains l'endossent toujours, à qui croyaient-ils et croient-ils encore s'adresser? Maingueneau souligne un point pour lui essentiel:

[...] *je* et *tu* ne sont pas simplement des signes linguistiques d'un type particulier, à savoir des embrayeurs, ils sont avant tout des opérateurs de conversion de la *langue* en *discours*. En tant que morphèmes grammaticaux référentiellement «vides» ils appartiennent à la *langue*, mais en tant que signes inscrits dans une énonciation unique ils réfèrent en marquant qu'un sujet s'empare du système et ouvre un rapport réversible à quelqu'un qu'il pose comme allocutaire.⁵

Rassembler ou exclure?

Si l'énonciateur dans l'acte d'énonciation ici relevé est difficilement discernable parce que démultiplié – Ministère des Transports, premier ministre du Québec, chaque automobiliste qui arbore la plaque –, l'allocutaire nous jette dans un embarras encore

⁴ PRIETO, Luis Jorge. *Messages et signaux*. Paris: Presses Universitaires de France, 1966. p. 19.

⁵ MAINGUENEAU, Dominique. *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris: Hachette, 1991. p. 20.

plus grand puisqu'il peut facilement se retrouver aussi dans la position d'un énonciateur involontaire. C'est ce que m'amène à croire les réactions de nombreux intervenants dans le film.

Comment en effet véhiculer un message/discours dont on se sent rejeté? Comment endosser un «je» collectif dont on se sent exclu? Car pour moitié au moins, les intervenants dans *Un certain souvenir* disent se sentir exclus. C'est ce qui transpire dans les réponses des Amérindiens de Kanawakhe et chez une bonne partie des Québécois anglophones. Chose plus surprenante, l'on parlera d'inclusion conditionnelle qu'évoquent les interventions de plusieurs «Québécois de souche» qui se partagent entre ceux qui entretiennent les réminiscences d'un passé douloureux – l'épisode des Patriotes – et ceux qui rejettent une mémoire qui entraverait l'avenir du Québec et l'empêcherait justement d'aller de l'avant, une mémoire castratrice, dénuée d'inventivité, qui se nourrirait du lait amer de la défaite chez les francophones, de la victimisation chez les Amérindiens et du refus de mémoire d'une bonne partie des anglophones.

Forte des témoignages si contrastés entendus dans *Un certain souvenir*, je me suis, à mon tour, accrochée au syntagme pour essayer d'en comprendre non pas quels souvenirs ou quelle mémoire il pouvait faire sourdre, mais si le projet qu'il portait pouvait ou non être rassembleur. Le pronom pose-t-il un plus grand problème que le verbe, ou est-ce la combinaison des deux qui fait grincer des dents?

«Je» s'avéra peut-être trop singulier, ou, au contraire, trop singulièrement communautaire (et non pas collectif), pour obtenir l'adhésion de toutes les franges d'une population qui, entre la mémoire collective à laquelle fait appel la devise, l'Histoire en marche et la mémoire en train de se constituer, s'était diversifiée et fractionnée? Aurait-il mieux valu composer un nouveau slogan et, si oui, quel pronom et quel verbe eût-il fallu choisir pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre?

Supposons que l'on remplace le «je», défini bien que mal défini, par le «on» indéfini, qui, comme le souligne Mainueneau,

«désigne un sujet humain indéterminé»⁶. Pourrait-on alors parler d'inclusion? L'auteur rappelle que «c'est le contexte qui permet de lui conférer une valeur, qui peut être très variable [...] *on* permet de découper un ensemble plus ou moins large [...]»⁷. S'il peut se substituer à «nous», «on» ne peut se substituer à «je» que dans un deuxième temps: «Je ne céderai pas. *On* a sa dignité». C'est pourquoi il est supposé exclure la personne qui parle. «On» ne saurait donc se substituer au «je» de la devise sans lui faire perdre beaucoup de vigueur, en déresponsabilisant le locuteur face à l'Histoire en marche, en l'extrayant du processus mnémorique de l'Histoire passée.

«Se souvenir» pose le problème de la mémoire collective qui ne peut être la même pour tous, comme l'expriment non seulement les acteurs des différentes communautés de la population québécoise, mais également des acteurs d'une même communauté – sauf les Amérindiens de Kanawahke qui semblent parler d'une même voix. Accolé au pronom qui pose, quant à lui, le problème de l'individualité face à cette mémoire collective, le verbe redouble l'effet d'exclusion, mais a posteriori, une fois les réminiscences avivées.

Des variantes pronominales pourraient-elles déjouer cet acte barbare qui consiste à demander à l'Autre de partager un projet collectif qui prend sa source dans la mémoire collective d'un peuple fondateur et voter pour l'indépendance d'un Québec qui ne l'inclut ni au plan singulier ni au plan communautaire – «The 'Je' Gang» qui, selon l'expression d'une anglophone en colère, se fout éperdument de l'Autre quel qu'il soit, du moment qu'il n'est pas «pure laine»?

On peut d'ores et déjà se demander ce que fait le singulier «je» au milieu d'une représentation plurielle des fondateurs parmi lesquels l'Amérindien trouve aussi une place, chose rare à l'époque où le Parlement fut construit. S'agirait-il du «je» individuel de l'architecte qui signe ainsi son œuvre, ou plutôt d'un «je» métonymique du peuple québécois dans son ensemble qui, à cette époque-là, était beaucoup plus homogène qu'aujourd'hui?

⁶ MAINGUENEAU, op. cit., p. 24.

⁷ Ibid., p. 24.

On se rappellera que la construction du Parlement fut achevée pas même 15 ans après la signature de l'Acte de la Confédération. Manière de marquer déjà une distinction entre l'Histoire qui s'est faite et celle qui se projette? De ne pas perdre de vue ses racines? Peut-être, mais rien n'est moins sûr. La transposition de la devise sur les plaques minéralogiques, par contre, lie l'Histoire la plus ancienne du Québec à l'Histoire en devenir, dont on souhaite changer le cours, mais dont il est plus malaisé de nommer les acteurs.

En effet, si l'acte d'énonciation revient, au bout du compte, au gouvernement en place – faisant ainsi acte d'autorité: «souviens-toi» –, le destinataire ne peut, quant à lui, être plus flou: certes, il y a bien les «pure laine», mais n'y a-t-il qu'eux et, parmi eux, tous sont-ils susceptibles d'entendre et de faire leur ce mot d'ordre? Rien ne serait plus utopique que de le croire, et encore plus de le croire à long terme, de le croire encore aujourd'hui, dans une société de plus en plus multiculturelle.

Sur l'évolution de la réception du message par un destinataire qui a beaucoup évolué, *Un certain souvenir* est extrêmement révélateur. Dans *Le pitre et le héros existentiel: une lecture du cinéma québécois contemporain*, Mélanie Paquette-Martin écrit:

[...] à travers les mouvements nationaux, les Québécois ont manifesté leur sentiment d'avoir été brimés. Ils traînent un passé rempli de bourreaux et d'instances dominatrices [...] Aujourd'hui encore, il [le Québec] se considère tributaire de son passé, lequel lui renvoie l'image inchangée de son rôle de victime.⁸

Or, s'il est vrai que dans le documentaire de Thierry Le Brun, certains Québécois se réclament de cette position – notamment ceux qui chaque année commémorent l'histoire des Patriotes et disent vouloir être *Canadien français* –, plusieurs autres rejettent cette attitude et déclarent contreproductive une mémoire qui enferme le Québec dans un passé révolu et le paralyse.

⁸ PAQUETTE-MARTIN, Mélanie. *Le pitre et le héros existentiel: une lecture du cinéma québécois contemporain*. Mémoire de maîtrise. Montréal: UQAM, 1999. p. 91.

Le dramaturge René-Daniel Dubois déplore ce «je» victime qui exclut l'Autre. Sans définir qui est «je», il pluralise l'instance énonciatrice et dénonce une mémoire collective sélective, à laquelle, selon lui, cette instance fait appel: «Ils ne veulent pas que tu te souviennes de tout. Ils veulent que tu te souviennes de ce que les autres leur ont fait. Mais ce qu'ils ont fait aux autres, ça...».

Si l'on en croit les témoignages dans le film, le projet d'un Québec indépendant est de moins en moins reçu par les francophones; il l'est pour moitié chez les anglophones, dont certains, atterrés, dénoncent l'exclusion de tous ceux qui ne sont pas pure laine, alors que d'autres chantent la bonne entente et la convivialité entre francophones et anglophones et jettent le blâme sur la mauvaise foi des politiciens. Les seuls qui, au-delà de l'exclusion, se posent en vraies victimes, ce sont les Amérindiens, «notre miroir, ceux laissés dans l'ombre parce que ni le Québec ni le Canada ne sait répondre à leur demande de reconnaissance d'un statut *distinct* [...]»⁹. Dans un concert de voix aux accords différents mais au message semblable, ils revendiquent le statut de victime suprême, aujourd'hui comme hier.

Dans son mémoire portant sur le cinéma des trente dernières années, Mélanie Paquette-Martin affirme:

Le nous patriotique est exalté à travers le symbole d'une fleur de lys ou d'un slogan tel *Je me souviens*. On se rappelle aussi le discours du premier ministre Parizeau, lors du dernier référendum, qui fit monter la sève patriotique des péquistes et la fureur des autres en affirmant que la défaite provenait d'un vote ethnique [...] ¹⁰ Ce fait dénote combien le sentiment national cohabite avec la nécessité de rompre avec l'étranger, le métèque, l'immigré. ¹¹

Et pourtant... les témoignages glanés lors d'une fête de la Saint-Jean – la manifestation sans doute la plus patriotique – nous conduisent à croire qu'il y a du changement dans l'air. La traditionnelle parade de la Saint-Jean Baptiste, autrefois blanche

⁹ PAQUETTE-MARTIN, op. cit., p. 105.

¹⁰ Ibid., p. 102.

¹¹ Ibid., p. 103.

et blonde, est aujourd'hui très colorée. Une Haïtienne qui arbore le fleurdelysé sur sa coiffe intervient et dit en souriant qu'il faut surtout se demander ce que l'on veut devenir. Et c'est encore un Noir qui, à la fin du film, traduit le mieux le passage d'un mot d'ordre collectif imposé à une appropriation individuelle de son signifié par les membres de la collectivité québécoise. Tout comme le cinéaste, je lui laisse le mot de la fin:

Je me suis posé, moi aussi, la même question quand je suis arrivé au Québec [...] Ceux qui m'ont précédé dans les recherches n'ont pas dit qu'est-ce qui a inspiré Taché [...] Peut-être qu'il a pu emprunter cette phrase-là aux Américains qui se sont dit «Mais, à une époque, on se souvient qu'on vivait tranquille avant l'arrivée des Européens». Ça a pu être ça.

Les Français ont pu se dire aussi «Écoutez, avant l'arrivée des Anglais, on était bien. Donc, je me souviens d'une époque où l'on était bien avant l'arrivée des Anglais».

Les Anglais ont pu se dire «Mais il fut une époque où les Français étaient difficiles à battre, mais on y est parvenu quand même...».

Ça peut s'adresser aussi à nous, les Noirs, puisqu'il y a eu l'esclavage ici. Quand on prend les documents de l'historien Marcel Trudel, il y a eu 4 000 esclaves noirs ici. Mais nous aussi, les Noirs, nous pouvons nous accaparer de ce terme pour dire qu'il fut une époque où la vie n'était pas facile pour nous. Oh, je ne veux pas dire qu'elle est facile maintenant, mais je veux dire quand même qu'il y a une différence.

Vous voyez un peu comment ça peut s'étirer?

Tant qu'on n'a pas la définition exacte de Monsieur Taché, qu'est-ce qui l'a inspiré, bien, chacun de nous peut donc choisir une réponse qui lui convient le mieux. Donc «Je me souviens», je me dis que ça vient de mes ancêtres. Voilà! Comme ça, moi aussi je peux utiliser cette phrase-là sans autre connotation politique ni d'origine!